

Troisième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM3 – MM3 / 2026-2027

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 36 mois de stages à temps partiel ou l'équivalent de 18 mois à temps plein et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3.

TITRE 2 – Sessions

Une deuxième session est organisée pour les UE Sciences Humaines et ECOS facultaire ainsi que pour les enseignements libres.

TITRE 3 – Validation

Enseignements théoriques obligatoires (2 UE)	Les UE «Enseignements théoriques » doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements pratiques	UE Stages / session unique Un étudiant devra réaliser 4 périodes (en cas de choix d'un stage d'externe sénior) ou 5 périodes (en absence de stage externe sénior) durant l'année de DFASM3. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages (en absence de stage externe sénior). Un étudiant ayant le statut d'auditeur libre devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages.
	UE Gardes / session unique Un étudiant devra réaliser 25 gardes minimum (sur l'ensemble du DFASM) au 30 avril de son année de DFASM3 et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant l'année du DFASM3. . Un étudiant redoublant n'ayant pas validé son UE Gardes devra effectuer les gardes manquantes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 pour atteindre 25 gardes au 30 avril. . Un étudiant redoublant n'ayant pas validé son UE Gardes de l'année précédente devra effectuer les gardes manquantes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 pour atteindre 25 gardes. . Un étudiant ayant le statut d'Auditeur devra effectuer 3 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1. Quel que soit le nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.
Enseignements libres (optionnels) : UERB-UERSH-UEL Asso. –Volontariat étudiant	Un enseignement libre est à effectuer pendant l'année de MM3. MM1 = 4 ECTS, MM2 = 4 ECTS, MM3 = 4 ECTS soit 12 ECTS sur le DFASM. La ré-inscription dans une UERB-UERSH-UEL-Volontariat étudiant déjà validée n'est pas autorisée. Voir M3C en annexe 2.

Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) facultaires

La validation du deuxième cycle nécessite notamment d'obtenir une note finale d'ECOSf $\geq 10/20$, selon un contrôle continu comportant trois ECOSf (un en DFASM1, un en DFASM2 et un en DFASM3), la note finale prenant en compte 20 % de la note obtenue en DFASM1, 30 % de la note obtenue en DFASM2 et 50 % de la note obtenue en DFASM3. L'augmentation du poids des ECOSf au cours du 2^{ème} cycle correspond à l'augmentation des attendus compte tenu du développement des compétences.

En cas d'absence justifiée aux ECOSf de DFASM1, l'étudiant sera noté en DFASM2 à hauteur de 50 % de la note globale.

Une session de rattrapage sera organisée après la note finale en DFASM3 en cas de non validation des ECOSf.

Des ECOS nationaux seront organisés en mai ou juin de l'année de DFASM3 dont la note sera prise en compte dans la procédure nationale d'appariement. Le contenu des ECOS est défini par les situations de départ dont la liste a été établie au niveau du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (annexe 2 du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé).

La participation aux TD et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.; un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence). Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification.

Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.

Toute absence à un contrôle continu entraînera la note de 0 à ce contrôle continu.

TITRE 4 - Redoublement

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable.

Les étudiants n'ayant pas validé les EDN à l'issue des deux sessions :

- ne pourront pas se présenter aux ECOS nationaux
- effectueront leurs stages et gardes telles que définies dans le tableau ci-dessus

Ils seront donc redoublants DFASM3 pour l'année N+1 et devront à nouveau effectuer les 4 ou 5 périodes de stage.
. Un étudiant redoublant n'ayant pas validé son UE Gardes devra effectuer les gardes manquantes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 pour atteindre 25 gardes au 30 avril.

. Les étudiants ayant le statut Auditeur devront réaliser de nouveau les 5 périodes de stages et effectuer 3 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1.

L'appariement permettant l'accès au 3^{ème} cycle est indépendant de la validation du DFASM3.

Accès 3^{ème} cycle – appariement :

- EDN : note / 360 – 60%
- ECOS : note / 180 – 30%
- Points de parcours : note / 60 – 10%

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2^{ème} session du régime général.

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C) DFASM3 2026/2027

Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session			ECTS	CM
	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée **		Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée **		
UE CCC : ECOS facultaires *	CC	O	\		ET	O		12	
UE Sciences Humaines	CC	E + O	\		ET	O		2	2h
								14	

Enseignements pratiques		
UE Stages hospitaliers	Un étudiant devra réaliser 4 périodes (en cas de choix d'un stage d'externe sénior) ou 5 périodes (en absence de stage externe sénior) durant l'année de DFASM3. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages (en absence de stage externe sénior). Un étudiant ayant le statut d'auditeur libre devra réaliser de nouveau les 5 périodes de stages.	8
UE Gardes	Un étudiant devra réaliser 25 gardes minimum (sur l'ensemble du DFASM) au 30 avril de son année de DFASM3 et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant l'année du DFASM3. . Un étudiant redoublant n'ayant pas validé son UE Gardes devra effectuer les gardes manquantes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 pour atteindre 25 gardes au 30 avril. . Un étudiant redoublant n'ayant pas validé son UE Gardes de l'année précédente devra effectuer les gardes manquantes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 pour atteindre 25 gardes. . Un étudiant ayant le statut d'Auditeur devra effectuer 3 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1. Quel que soit le nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.	2
Total ECTS		24

Enseignements libres					
UERB - UERSH - UEL	Durée de l'enseignement = 20h / semestre Validation : voir annexe 2		Durée de l'enseignement = 20h / semestre Validation : voir annexe 2	4 à 12	20h
Associations - Volontariat étudiant	session unique validation : voir annexe 2			4 à 12	
				TOTAL ECTS	28

** durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

MM1 : **46** ECTS

MM2 : **46** ECTS

MM3 : **28** ECTS

TOTAL DFASM : 120 ECTS

**Annexe aux Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences
2026-2027
relative au statut Régime Spécial d'Etudes (RSE)
du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales
(DFGSM2 + DFGSM3),
et du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales
(DFASM1 + DFASM2 + DFASM3)**

En raison de la spécificité des études en sciences médicales (travaux pratiques, stages, gardes...), les étudiants inscrits administrativement dans un des cursus de formation répertoriés ci-dessus ne sont pas concernés par le régime spécial d'études (RSE) et ne pourront pas bénéficier de ce dispositif.

La présente annexe supprime les dispositions suivantes :

- **M3C DFGSM2** : suppression des alinéas 5 et 6 du Titre 5 « Redoublement » ;
- **M3C DFGSM3** : suppression des alinéas 17 et 18 du Titre 5 « Redoublement » ;
- **M3C DFASM1** : suppression des alinéas 15 et 16 du Titre 4 « Redoublement » ;
- **M3C DFASM2** : suppression des alinéas 14, 15 et 16 du Titre 4 « Redoublement » ;
- **M3C DFASM3** : suppression des alinéas 18 et 19 du Titre 4 « Redoublement ».

Annexe 2 / 2026-2027

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

Enseignements complémentaires

Unités d'Enseignement en Recherche Biomédicale (U.E.R.B.)

Unités d'Enseignement en Recherche en Sciences Humaines (U.E.R.S.H.)

EuroMed

Unité d'Enseignement Libre (U.E.L.) / Volontariat étudiant

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal -

Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral

QP : Quitus Présence - DM : Devoir Maison

Enseignements	ECTS	Régime général							
		Session 1				Session 2			
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée
UERB									
Anatomie pratique des membres et de la tête - Christophe DESTRIEUX	8	QP + ET + CC	E O	1	-	ET	O	1	3h00
Anatomie pratique du tronc Christophe DESTRIEUX									
Biochimie métabolique et régulation - S1 + S2 Christian ANDRES et Jean-François DUMAS	4	ET + QP	E	1	1h00	ET	O	1	0h30
Biologie cellulaire et moléculaire - S2 Romuald PATIENT Marc CLASTRE	4	QP + ET	O	1	15 mn	ET	O	1	15 mn
Biologie de la reproduction - S1 + S2 Fabrice GUERIF	4	CC + QP	O+E	1	-	ET	E	1	2h00
Biostat 1 - Initiation aux biostatistiques avec le logiciel R - S1 Agnès CAILLE et Émilie VIERRON	4	CC (30%) ET (70%)	E E	1	- 2h00	ET	E	1	2h00
Biostat 2 - Biostatistique avancée avec le logiciel R - S2 Agnès CAILLE et Émilie VIERRON	4	CC (30%) ET (70%)	E E	1	- 2h00	ET	E	1	2h00
Circulation - S1 Fabrice IVANES	4	QP + ET	E	1	1h30	ET	O	1	15mn
Différenciation cellulaire et oncogénèse - S2 <i>Ouvert à partir de la L3</i> Claude LINASSIER, Caroline DENEVAULT et Mathilde CANCEL	4	QP + ET (DM)	- E	1	-	ET E dossier	E	1	-
Double cursus DC1A Patrick VOURC'H et Youenn JOUAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Double cursus DC1B Patrick VOURC'H et Youenn JOUAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Explorations fonctionnelles S2 Fabrice IVANES	4	ET	E	1	1h	ET	E	1	1h
Fondamentaux mathématiques et physiques - S2 Clovis TAUBER	4	ET	E	1	1h30	ET	O	1	15 mn
Génétique - S2 Marie-Laure VUILLAUME WINTER	4	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
Hématologie-Hémostase : de la clinique à la thérapeutique - S2 Claire POUPLARD et Caroline VAYNE	4	QP + ET	O	1	2h00	ET	O	1	20 mn
Immunologie - S1 Christophe BARON et Laurie LAJOIE	4	ET	E	1	2h00	ET	O	1	20 mn
Initiation à la conception et la conduite d'un projet de recherche translationnelle - S1 + S2 Hélène BLASCO et Charlotte VEYRAT-DUREBEX	4	CC	O	1	20 mn	ET	O	1	20 mn
Médisciences - S1 + S2 Nadia AGUILLON-HERNANDEZ, Jean-Christophe MEUNIER, Concetta PENNUTO et Patrick VOURC'H	4	QP + CC + DM	- O E	1	-	ET	O	1	20 mn

Microbiologie médicale et moléculaire - S2 Catherine GAUDY-GRAFFIN et Philippe LANOTTE	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Pharmacologie - S1 Theodora BEJAN-ANGOULVANT et Pierre BREDELOUX	4	CC	E	1	-	ET E dossier	E	1	-
Biologie Cellulaire Clinique - S1 priorité aux L3 Sébastien EYMIEUX	4	QP + ET	O	1	30 mn	ET	O	1	30 mn
IA en santé niv. 1 - S1 Agnès CAILLE et Nicolas LABROCHE	4	ET	E	1	1h	ET	E	1	1h
IA en santé niv. 2 - S2 (le niv.1 devra avoir été validé pour suivre le niv. 2) Agnès CAILLE et Nicolas LABROCHE	4	ET	E	1	1h	ET	E	1	1h
UERSH									
Éthique médicale Enseignante référente : Thomas LÉONARD									
1. Début de vie, fin de vie - S1 Béatrice BIRMELE	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
2. Fondements philosophiques de l'éthique médicale - S2 Thomas LÉONARD et Sara MARTOUZET	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
3. Ethique et droit - S1 Mégane LADIESSE	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
4. L'éthique entre les sujets, pratiques et concepts - S2 Donatien MALLET	4	QP + ET (DM)	E	1	-	ET E dossier	E	1	-
5. Les nouvelles technologies et la personne - S2 Thomas LÉONARD et Luigi GARAFÀ	4	QP + ET + DM	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
Histoire de la médecine et de la santé Enseignante référente : Concetta PENNUTO									
1. Histoire du corps, histoires de corps - S1 Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
2. Contagion : trajectoires de populations et d'individus - S2 Concetta PENNUTO et Chems LE COEUR	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
3. Femmes médecins, soignantes hier et aujourd'hui - S1 Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
4. Histoires de genres : personnes, santé et sociétés - S2 Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
Humanités en médecine Enseignante référente : Concetta PENNUTO									
1. Les enjeux du récit dessiné en pédiatrie - S2 Cécile BOULAIRE	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
2. Raconter la maladie - S2 Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
3. Série et Santé - S1 Julie BONHOMMET	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	1h30
4. Cinéma et santé - S2 Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
Philosophie de la médecine Enseignante référente : Antonine NICOGLOU									
1. Philosophie des sciences (module 1) - S2 Antonine NICOGLOU	4	QP CC	E + 0	1	-	ET E dossier	E	1	
2. Philosophie des sciences (module 2) - S1 Antonine NICOGLOU	4	QP CC	E + 0	1	-	ET E dossier	E	1	
3. Philosophie des sciences (module 3) - S1 Antonine NICOGLOU	4	QP CC	E + 0	1	-	ET E dossier	E	1	-
Psychologie en santé Enseignant référent : Robert COURTOIS									
1. Psychologie du développement - S1 Christine POIRIER	4	QP + ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00

[illegible]

Conférences ECOS - S1 + S2 (uniquement ouvert aux DFASM3) Raoul Kanav KHANNA et Sophie LEDUCQ	4	validation sur présence
Conférences Université du Temps Libre (UTL) - S1 Martine PELETIER	4	validation sur présence
Conférences Université du Temps Libre (UTL) - S2 Martine PELETIER	4	validation sur présence
Costa Rica Alexandra AUDEMARD-VERGER	4	validation sur présence
Étudiants relais-santé et projets ponctuels du SSE SSE	4	validation sur présence
Formateur AFGSU (sur 2 années - 4 ECTS/année) Thomas MOUMNEH	4	validation sur présence
Moniteur ECOS – Niveau 1 pour les DFASM1 - S1 Anne BERNARD	4	validation sur présence
Moniteur ECOS – Niveau 2 pour les DFASM3 - S2 Raoul Kanav KHANNA	4	validation sur présence
Moniteur dissection Christophe DESTRIEUX et Igor MALDONADO	4	validation sur présence
Théâtre Forum en Livestream - S1 Isaure BRETEAU et Anne BERNARD	4	validation sur présence

ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Enseignement Complémentaire / Association	Ouvert aux	Semestre	Capacité	ECTS	Points de parcours
ADFMT : Association des Diplômés de la Faculté de Médecine de Tours - Cérémonie des remises de diplômes	L2 - L3 - MM1-MM2-MM3	Année	11	4	10
Association Clocheville Ermitage		1	6	4	20
Assolidaire Tourangelle (AST) : Bureau	L2 - L3 - MM1 - MM2 - MM3	Année	8	4	40
Assolidaire Tourangelle (AST) : Bénévoles solidarité internationale	L2 - L3	Année	12	0	40
COCEMT : Comité d'Organisation des Congrès d'Etudiants en Médecine de Tours	L2 - L3 - MM1 - MM2 - MM3	1 ou 2	22	4	40
Association ERUM	L2 - L3 - MM1 - MM2 - MM3 - DES	2 ans	24	12	40
Gala Médecine Tours	L2 - L3	Année	12	8	10
Fanfare	L2 - L3 - MM1 - MM2 - MM3 - DES	Année	9	8	40
La Bobine	L2 - L3 - MM1 - MM2 - MM3	Année	6	4	40
L'Hôpital des Nounours	L2 - L3	1	4	4	40
Med' et Sports (M&S)	L2 - L3	Année	14	8	40
Œuvre de Promotion	L2	Année	12	8	10
Tour du monde / En charge des échanges	L2-L3	Année	5	8	40
Village des spécialités (VDS)	L2-L3	Année	13	4	10
Tutorat des Carabins de Tours (TCT) : Bureau	L3	Année	9	4	40
Tutorat des Carabins de Tours					

(TCT) : Tuteurs pour les DFGSM2 et DFGSM3	L3	1 ou 2	10	4	40
Tutorat des Carabins de Tours (TCT) : Tuteurs pour les DFASM1	MM2	1 ou 2	36	4	40
Tutorat des Carabins de Tours (TCT) : Tuteurs pour les DFASM2	MM3	1 ou 2	48	4	40
Tutorat des Carabins de Tours (TCT) : Tuteurs ED Sémiologie pour les DFGSM3		Année	30	4	40
Tutorat des Carabins de Tours (TCT) : Tutorés	L2 / MM1	Année	Illimité	0	0
Tutorat Santé Tours (TST) : Bureau	L3	Année	11	8	40
Tutorat Santé Tours (TST) : Référents	L3	1 ou 2	12	4	40
Tutorat Santé Tours (TST) : Tuteurs des PASS Semestre 1	L2 - L3	1	120	4	40
Tutorat Santé Tours (TST) : Tuteurs des PASS Semestre 2	L2 - L3	2	135	4	40
Tutorat Santé Tours (TST) : Chargé.e.s de mission LAS	L2 - L3	1 & 2	10	4	40
Tutorat Santé Tours (TST) : Chargé.e.s de mission Orléans	L2 - L3	1 & 2	2	4	40